

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 208

présenté par
MM. Giscard d'Estaing et Bur

ARTICLE 39

Supprimer l'alinéa 17 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

C'est une conséquence de l'amendement prévoyant une indexation spécifique pour les petits livrets.